Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 24 AVRIL 1889.

THOMASSIN, CHARLES—
Taxe de 1888, montant à..............$4 20
288 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jourdan, Deslonde, Dauphine et Bourgogne, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 231, mesurant—pieds de face à la rue Jourdan sur 125 pieds de profondeur.

TALAZAC, LOUIS—
Taxe de 1888, montant à..............45c
289 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Alexandre, Bourgogne, Pologne et Remparts, désigné comme lot No 21 dans l'ilet No 206, mesurant 26 pieds de face à la rue Alexandre sur 106 pieds de profondeur.

TOPFER, MICHAEL—
Taxe de 1888, montant à..............$2 70
290 Quatre lots de terre avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Robertson, Feliciana et Claiborne, désignés comme lots Nos 20 à 23 dans l'ilet No 653, de lot No 20 mesurant 31 pieds de face à la rue Clouet sur 93 pieds de profondeur; et les lots 21, 22 et 23 mesurant 93 pieds de face à la rue Clouet, formant l'encoignure des rues Clouet et Robertson.

ULMER, HENRY—
Taxe de 1888, montant à..............$0 00
291 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Feliciana, Clouet, Urquhart et Villeré, désigné comme lot No. 18 dans l'ilet No 528 mesurant 31 pieds de face à la rue Feliciana, sur 117 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur.

YEAU, THEOD.—
Taxe de 1888, montant à..............$0 00
292. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Antoine, Columbus et St-Claude, désigné comme lot No 32 dans l'ilet No 378, mesurant 61 pieds de face à la rue Remparts sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur.

VOLLMER, TOBIAS—
Taxe de 1888, montant à..............$1 80
293. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Bagatelle, Claiborne et St-Antoine, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No. 635, mesurant 26 pieds de face à la rue Robertson sur 110 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Robertson et Bagatelle.

VAN BUREN, Mme MARTIN—
Taxe de 1888 montant à..............$1 65
294 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue de Londres, les rues Havane, Liberté et Force, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No. 1181, mesurant 29 pieds de face à l'avenue de Londres sur 110 pieds de profondeur.

VERGES, PIERRE—
Taxe de 1888, montant à..............$3 40
295. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Flood, Reynolds, Chartres et l'allée Caffin, désignés comme lots Nos. 11 et 12, dans l'ilet No. 113, mesurant 65 pieds 1 pouce et 5 lignes de face à la rue Flood sur 130 pieds 10 pouces de profondeur.

WEIHA, Mme LOUISE—
Taxe de 1888, montant à..............36c
296 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Bagatelle, Union et Solidelle, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No. 886, mesurant 28 pieds de face à la rue Joséphine sur 127 pieds de profondeur.

WETTLIN, FRANK A.—
Taxe de 1888 montant à..............$1 80
297 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Solidelle et Joséphine, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 886, mesurant 32 pieds de face à la rue Union sur 128 pieds de profondeur.

WARD, JOHN J.—
Taxe de 1888, montant à..............$0 45
298 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Agriculture, Français et Industrie désigné comme lot No. 1 dans l'ilet No. 1713, mesurant 123 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 124 pieds 8 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Champs Elysées et Agriculture.

WARD JOHN J.—
Taxe de 1888, montant à..............$0 36
299 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Agriculture, Français et Industrie désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 1713 mesurant 64 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 124 pieds 8 pouces de profondeur.

WARD, JOHN J.—
Taxe de 1888, montant à..............$0 [illegible]
300 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Agriculture, Champs Elysées, Français et Industrie, désigné comme lot No. 10, dans l'ilet No. 1713, mesurant 64 pieds de face à la rue Agriculture sur 130 pieds de profondeur.

WARD, JOHN J.—
Taxe de 1888, montant à..............$1 80
301. Quatorze lots de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Français, Industrie et Agriculture, désignés comme lots Nos 1 à 6, 15 à 22 dans l'ilet No 1714, les lots Nos 1 à 4, mesurant 124 pieds de face à la rue Union sur 124 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Union et Agriculture; les lots Nos 5 et 6 mesurant 62 pieds de face à la rue Union sur 124 pieds de profondeur; les lots Nos 15 et 16 mesurant 60 pieds de face à la rue Français sur 124 pieds de profondeur; les lots Nos 17 à 20 mesurant 124 pieds de face à la rue Français sur 124 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Français et Agriculture; les lots Nos 21 et 22, mesurant 124 pieds de face à la rue Agriculture sur 127 pieds de profondeur.

WINGRAVE, JOHN F.—
Taxe de 1888, montant à..............$1 20
302 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Villeré, Robertson et Washington, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 614, mesurant 35 pieds 3 pouces de face à la rue Espagne sur 104 pieds de profondeur.

WINGRAVE, JOHN F.—
Taxe de 1888, montant à..............$6
303 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Villeré, Robertson et Washington, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No. 614, mesurant 25 pieds de face à la rue Espagne sur 104 pieds de profondeur.

WOESTER, Mme MARY A.—
Taxe de 1888, montant à..............$1 50
304 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues France, Chartres, Royale et Lesseps, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No. 130, mesurant 26 pieds de face à la rue France sur 115 pieds de profondeur.

WOOLFLEY, F. A.—
Taxe de 1888, montant à..............$[illegible]
305 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pauline, Indépendance, Bourgogne et Remparts, désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 289, mesurant 32 pieds de face à la rue Pauline sur 123 pieds de profondeur.

WOOLFLEY, Mme F. A.
Taxe de 1888 montant à..............$10 20
306 Sept lots de terre avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pauline, Remparts, Bourgogne et Indépendance, désignés comme lots Nos 3 à 11 dans l'ilet No 429, les lots Nos 3 à 9 mesurant 160 pieds de face à la rue Pauline sur 123 pieds de profondeur. Les lots No 10 et 11 mesurant 63 pieds de face à la rue Pauline sur 123 pieds de profondeur.

WOOLFLEY, FRANCIS—
Taxe de 1888, montant à..............$1 80
307 Un lot de terre, avec améliorations dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Pauline, Bourgogne et Remparts, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 289, mesurant 30 pieds de face à la rue Indépendance sur 95 pieds de profondeur.

WOODS, JACOB—
Taxe de 1888, montant à..............$[illegible]
308 Quatre lots de terre, avec améliorations dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Marais, Flood, St-Claude et l'avenue Caffin désignés comme lots Nos 13 à 16 dans l'ilet No 429, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Marais sur 130 pieds de profondeur.

WOODIES, LEAH—
Taxe de 1888 montant à..............$0 30
309 Deux lots de terre avec améliorations dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par l'avenue Caffin les rues Marais, Flood, et Urquhart désigné comme lots No 1 et 2 dans l'ilet No 454 mesurant 62 pieds de face à l'avenue Caffin sur 130 pieds de profondeur, formant l'encoignure de l'avenue Caffin et de la rue Marais.

YANCEY, ELIAS—
Taxe de 1888, montant à..............90c
310. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Humanité et Plaisir, désigné comme lot No 2142, mesurant 310 pieds de face sur 309 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

LOUIS ARNAULD,
Collecteur des Taxes d'Etat, Troisième et Cinquième Districts, Paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés Foncières
—POUR—
TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Cinquième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de onze heures du matin, SAMEDI, le 25me jour de Mai A. D. 1889, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1888, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre 1888, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

BOWIE, Mme AMERICA, A.—
Taxe de 1888 montant à..............$3 60
1. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Powder, Bouny, Peter et Alix, et qui comprend le fond des lots Nos 1 et 2 et partie du lot 24 dans l'ilet No 6 mesurant 30 pieds 1 pouce de face à la rue Powder sur 73 pieds 10 pouces de profondeur sur une ligne et 159 pieds 10 pouces sur l'autre ligne.

BROWN, AUGUST—
Taxe de 1888, montant à..............$4 29
2 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Delaronde, Séguin, Peters et Barthélemy désigné comme lot No 4 dans l'ilet No. 15, mesurant 33 pieds de face à la rue Delaronde sur 128 pieds de profondeur.

BOUQUET, HELADORE—
Taxe de 1888, montant à..............$1 20
3 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Alix, Chestnut et Peters, désigné comme lot No. 21 dans l'ilet No. 40, mesurant 32 pieds de face à la rue Elmire sur 150 pieds de profondeur.

BROWN, JAS—
Taxe de 1888, montant à..............$3 00
4 Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Market, Eveline, Vallette et Chesnut, désignés comme lots Nos 13 et 14 dans l'ilet No. 116; le lot No 13 mesurant 31 pieds de face à la rue Market sur 130 pieds de profondeur; le lot No 14 mesurant 31 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Market, sur 130 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Market et Vallette.

BUNKLEY, SOLOMON—
Taxe de 1888, montant à..............60c
5 Un lot de terre avec améliorations dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacific, Atlantic, Newton et Homer désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 161 mesurant 32 pieds de face à la rue Pacific sur 123 pieds de profondeur.

CHANNING, SUS. W. L.—
Taxe de 1888, montant à..............$2 40
6 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Vallette, Olivier, Eliza et Alix désigné comme lot No 26 dans l'ilet No 81 mesurant 28 pieds de face à la rue Vallette sur 100 pieds de profondeur.

COOPER, W. et L.—
Taxe de 1888, montant à..............90c
7. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Newton, Monroe, Madison et Homer, désigné comme lot No. 9 dans l'ilet No 154, mesurant 60 pieds de face à la rue Newton sur 159 pieds de profondeur.

CROSS, ANTHONY—
Taxe de 1888, montant à..............45c
8. Un lot de terre avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Madison, Monroe, De Armas et Decatur, désigné comme lot No 23 dans l'ilet No 186, mesurant 30 pieds de face à la rue Madison sur 123 pieds de profondeur.

CLAISSIE, FRANCISKA—
Taxe de 1888, montant à..............$5 40
9 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, sur la propriété d'habitation attenant à Leesburg, désigné comme lot No 41, mesurant 1 arpent de face au Chemin Public sur 40 arpents de profondeur.

DINGER, THEREZA Mme—
Taxe de 1888, montant à..............$1 80
10 Un lot de terre avec améliorations dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bouny, Villeré, Delaronde et Séguin, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 9 mesurant 56 pieds de face à la rue Bouny sur 73 pieds de profondeur.

FARROW, H. W.—
Taxe de 1888, montant à..............$2 40
11 Un lot de terre avec améliorations dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Eliza, Alix, Church et Powder, désigné comme lot No. 10 dans l'ilet No 87 mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Eliza sur 127 pieds de profondeur.

GROETA, ANNA Mlle—
Taxe de 1888, montant à..............$60c
12 Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Hancock, Bright et Lawrence, désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'ilet No 274, mesurant 127 pieds de face à la rue Franklin sur 127 pieds de profondeur sur la rue Lawrence et formant l'encoignure des rues Franklin et Lawrence.

HOWLEY, JOHN—
Taxe de 1888, montant à..............60c
13 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Séguin, Delaronde, Peters et Barthélemy, désigné comme la moitié du lot No 20 dans l'ilet No 15, mesurant 15 pieds de face à la rue Séguin sur 155 pieds de profondeur.

HOOKE, E. W.—
Taxe de 1888, montant à..............$7 20
14 Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Elmire, Elisa et Alix désignés comme lots Nos 1 à 3 dans l'ilet No 79, mesurant 95 pieds de face à la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur sur la rue Alix, formant l'encoignure des rues Chestnut et Alix.

HOWARD, Vve CHAS—
Taxe de 1888 montant à..............$1 80
15 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Chestnut, Eliza et Alix désigné comme lot No 24 dans l'ilet No 79, mesurant 30 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

HAHN, M. P.—
Taxe de 1888, montant à..............60c
16. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Market, Jefferson et Madison, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No. 121, mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur 170 pieds de profondeur sur une ligne et 54 pieds sur l'autre ligne, formant l'encoignure des rues Jackson et Madison.

HUGHES, CHAS—
Taxe de 1888, montant à..............$1 80
17 Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Pauline, Homer et Jackson, désignés comme lots Nos 11 et 12 dans l'ilet No 145, mesurant 64 pieds de face à la rue Elmire sur 123 pieds de profondeur sur la rue Homer, formant l'encoignure des rues Elmire et Homer.

HENDERSON, ANDREW—
Taxe de 1888, montant à..............$1 80
18 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues De Armas, Decatur, Monroe et Franklin, désigné comme lot No 12 dans l'ilet No 187, mesurant 31 pieds de face à la rue De Armas sur 95 pieds de profondeur.

HENDERSON, ANDREW—
Taxe de 1888, montant à..............$1 20
19 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues De Armas, Decatur, Monroe et Franklin, désigné comme lot B dans l'ilet No 187 mesurant 31 pieds de face à la rue De Armas sur 95 pieds de profondeur.

JONES HY.—
Taxe de 1888, montant à..............90c
20 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Décatur, De Armas, Madison et Monroe désigné comme lot No 8 dans l'ilet No. 186, mesurant 32 pieds de face à la rue Décatur sur 128 pieds de profondeur.

JONES, EDMUND—
Taxe de 1888, montant à..............75c
21 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, sur la propriété vendue par le Dr P. E. Peixsan, désigné comme lot No 4, mesurant 40 pieds de face au raccourci sur 120 pieds de profondeur.

JACKHEAD, J. Mme—
Taxe de 1888, montant à..............$1 80
22 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Alix, Powder et Bouny, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 8, mesurant 32 pieds 11 pouces de face à la rue Peters sur 127 pieds de profondeur.

KELLY, BENJ.—
Taxe de 1888, montant à..............$3 00
23 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Delaronde, Barthélemy, Peters et Lavergne, désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 18, mesurant 30 pieds de face à la rue Delaronde sur 120 pieds de profondeur.

KELLY, BENJ.—
Taxe de 1888, montant à..............$4 50
24 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Delaronde, Peters, Verret et Lavergne désigné comme lot No 5 dans l'ilet No 24, mesurant 32 pieds de face à la rue Delaronde sur 114 pieds 7 pouces de profondeur.

KELLY, BENJ.—
Taxe de 1888, montant à..............$3 60
25. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Eliza, Eveline, Chesnut et Elmira, désigné comme la moitié du lot No 28 dans l'ilet No 96, mesurant 30 pieds de face à la rue Eliza sur 63 pieds 4 pouces de profondeur.

KOEBLIN, HY.—
Taxe de 1888, montant à..............$6 60
26. Un lot de terre avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Vallette, Alix, Olivier et Peters, désigné comme lot No 21 dans l'ilet No 32, mesurant 31 pieds de face à la rue Vallette sur 134 pieds 6 pouces de profondeur.

LEITCH, JAS.
Taxe de 1888, montant à..............$1 65
27 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olivier, Verret, Eveline et Eliza, désigné comme la moitié du lot No 2 dans l'ilet No. 3, mesurant 45 pieds de face à la rue Olivier sur 110 pieds de profondeur.

LABUSEN, ISIDORE—
Taxe de 1888, montant à..............$2 10
28 Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, bornés par les rues Webster à Hendée et Lapeyrouze au Marais, désignés comme lots Nos 299, 205 et 312, mesurant 400 pieds de face à la rue Webster sur 700 pieds de profondeur.

MORGAN ARTHUR—
Taxe de 1888, montant à..............$3 00
29 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Alix, Peters, Powder et Bouny, désigné comme lot No 18 dans l'ilet No. 6 mesurant 31 pieds de face à la rue Alix sur 127 pieds 6 pouces de profondeur.

MARTIN FRANCIS—
Taxe de 1888, montant à..............$1 80
30 Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Patterson, Vallette et Peters désignés comme lots Nos 16 et 17 dans les ilets Nos 34 et 35 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 138 pieds de profondeur.

MITCHELL, No 2, JAS—
Taxe de 1888, montant à..............$1 80
31 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Elmire, Eliza et Eveline, désigné comme lot No 25 dans l'ilet No 113, mesurant 31 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

MITCHELL, No 2, JAS—
Taxe de 1888, montant à..............$3 60
32 Deux lots de terre avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Elmire, Market et Eveline, désignés comme lots Nos 5 et 6 dans l'ilet No 114, mesurant chacun 29 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

NOEL Mme ISAAC—
Taxe de 1888, montant à..............75c
33 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la propriété vendue par A. Camus, borné par le Chemin public, les terres de marais au dessus et la propriété F. Camus, étant une partie du No 5, désigné comme lot No. 45, mesurant 48 pieds de face au Chemin public sur 170 pieds de profondeur.

PACKARD, Jno W.—
Taxe de 1888, montant à..............$1 20
34 Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Alix, Powder et Bouny, désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'ilet No 6; mesurant 60 pieds de face à la rue Peters sur 88 pieds 6 pouces de profondeur sur la rue Powder et formant l'encoignure des rues Peters et Powder.

PACE, PAUL—
Taxe de 1888 montant à..............$72 00
35 Un lot de terre, avec améliorations dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, étant propriété d'habitation désigné comme lot No 10, mesurant 2 arpents de face au fleuve Mississipi sur 40 arpents de profondeur.

ROCHEREAU, ALBIN—
Taxe de 1888, montant à..............$108 00
36 Un morceau de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, propriété d'habitation attenant à Leesburg, désigné comme lot No 43, mesurant 3 1/2 arpents de face sur 40 arpents de profondeur.

REYNOLDS, Mme JAS—
Taxe de 1888, montant à..............90c
37 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Chestnut, Eveline et Eliza, désigné comme lot No. 29 dans l'ilet No 96 mesurant 32 pieds de face à la rue Elmire sur 130 pieds de profondeur.

SWARTZ, JACOB et Mme WM. FRED SPENCE—
Taxe de 1888, montant à..............$1 80
38 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Alix, Eliza, Powder et Bouny, désigné comme lot No. 4 dans l'ilet No 80 mesurant 30 pieds de face à la rue Alix sur 120 pieds de profondeur.

THOMAS, SILES—
Taxe de 1888, montant à..............60c
39 Un lot de terre, avec améliorations dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la propriété vendue par A. Camus, borné par le Chemin Public, les terres de marais au dessus et par la propriété F. Camus, étant une partie du No 5, désigné comme lot No 13, mesurant 48 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

VALLETTE, OCT. BEAUREGARD—
Taxe de 1888 montant à..............$3 00
40 Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Olivier, Vallette et Delaronde, désigné comme lots Nos 11 et 12 dans l'ilet No 30 mesurant 46 pieds de face à la rue Patterson sur 85 pieds de profondeur.

VALLETTE, Mme OCTAVE F.—
Taxe de 1888, montant à..............$7 00
42 Deux lots de terre avec améliorations dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Vallette, Peters, Patterson, et Chestnut, désignés comme lots Nos 9 et 10 dans les ilets Nos 34 et 35 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Vallette sur 107 pieds de profondeur.

VATTER, Mme ADAM—
Taxe de 1888, montant à..............$2 70
43 Un lot de terre avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Homer, Jefferson et Madison, désigné comme la moitié du lot No 10 dans l'ilet No 152, mesurant 32 pieds de face à la rue Jackson sur 128 pieds de profondeur.

WHITE, JAS—
Taxe de 1888, montant à..............60c
44 Deux lots de terre avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Monroe, De Armas et Decatur, désignés comme lots Nos 19 et 20 dans l'ilet No 186, mesurant 60 pieds de face à la rue Madison sur 128 pieds de profondeur sur la rue DeArmas. formant l'encoignure des rues Madison et DeArmas.

WARD, ELLEN Mlle—
Taxe de 1888 montant à..............$5 40
45 Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lavergne, Verret, Delaronde et Peters, désignés comme lots Nos 10 et 11, dans l'ilet No 24, mesurant 64 pieds 4 pouces de face à la rue Lavergne, sur 98 pieds 8 pouces de profondeur.

WARD, Mlle ELLEN—
Taxe de 1888, montant à..............12c
46 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Socrate, Ptolémée, Franklin et Hancock, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 244, mesurant 32 pieds de face à la rue Socrate sur 78 pieds de profondeur.

WARD, Mlle ELLEN—
Taxe de 1888, montant à..............84 c.
47 Sept lots de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Socrate, Ptolémée, Franklin et Hancock, désignés comme lots Nos 4 à 7 et 8 à 10 dans l'ilet No 244; les lots Nos 4 à 7 mesurant 120 pieds de face à la rue Socrate sur 112 pieds de profondeur; les lots Nos 8 à 10 mesurant 178 pieds de face à la rue Socrate sur 127 pieds de profondeur sur la rue Hancock, formant l'encoignure des rues Socrate et Hancock.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

LOUIS ARNAULD,
Collecteur de Taxes d'Etat, Troisième et Cinquième Districts, Paroisse d'Orléans.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Adam Graner et de Catherine Graner, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 24,814—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William Graner, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
24 avril—24 28—mai 3

Succession de Luther F. Tower.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,774—Division D—Attendu que Joseph Espallá, Jr, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Luther F. Tower, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
24 avril—24 28—3mai

Succession de Mme Sophie Prager.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,757—Division A—Attendu que Charles J. A. Prager a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Sophie Prager, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
24avril—24 28—3 mai

Succession de William E. Hunter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,773—Division A.—Attendu que Alice Cooper, veuve de William E. Hunter, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William E. Hunter, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
24 avril—24 28—3 mai.

Succession de F. W. Dille.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 15,154—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers et aux héritiers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John de Neber et John W. Spengler, exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19 avril—19 24 28

Succession de Charles L. Voltz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,747—Division E—Attendu que Mme Sarah E. Page, veuve de Charles L. Voltz, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles L. Voltz décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS,
19 avril—19 24 28 Greffier.

Succession de Mary Draube, femme de Hermann Rolle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,641—Division A—Attendu que Charles Weiss a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Draube, femme de Hermann Rolle décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19avril—19 24 28

Succession de Jules Lapène.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 26,746.—Division B.—Attendu que John B. Vinet administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jules Lapène décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS,
19avril—19 24 28. Greffier.

Succession de Julia A. Kirk.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,026—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George H. Kirk, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
18 avril—18 23 27

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande à trouver les héritiers de Peregrino Avendagno. Ecrire à Thad Mayo, Lac Charles, Lne. 24 avril—3f

A VENDRE.

A VENDRE—Graine de coton (coton seed hulls) délivrée en gare du chemin de fer. B. COURRIBET, Magnolia, coin Joséphine. 14avril—2m

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

MAISONNETTE

sur trois terrains, près de la Station du chemin de fer Orleans RR. Co., coin Dabadie et White.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 8 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 27 avril 1889, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs—

Trois lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le 3ème district, désignés sous les Nos 1, 2 et 3, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Dabadie et Aubry, mesurant ensemble 91 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue White sur 105 pieds de profondeur et de face à la rue Dabadie. Le lot No 1 forme l'encoignure Dabadie et White. Les améliorations se composent d'une maisonnette, retirée de la rue, ayant 2 chambres, 2 cabinets, galerie, citerne, lieux d'aisance, etc., etc.

Termes et Conditions.—La moitié ou plus comptant, la balance à un an de crédit en billets garantis par toutes les clauses ordinaires dans les actes de vente, portant 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement. Les taxes de 1889 seront payées par l'acquéreur en sus du montant de l'adjudication. L'acquéreur sera tenu de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
24 avril—24 à la vente.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Edward Marion Hunt.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "A"—No 26,519

Vente de meubles, consistant en meubles de salon, chambres à coucher, et meubles pour chambres d'enfants.

Aussi, 6 actions de Deux Cents Dollars chacune, du fonds capital du American Homestead Company, Séries "A".

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, Bureau No 87 rue Bienville—MERCREDI, 24 avril 1889, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. C. Ellis, juge de la dite cour en date du 11 avril 1889, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la dite succession à 10 1/2 heures A. M., au local (245 North Galvez, les meubles ci-dessus décrits.

Aussi, le même jour, à 1 heure P. M., à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, 6 actions du fonds capital du American Homestead Company.
Conditions—Comptant.
13avril—13 20 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jacob Haeffner, Anthony Bachr "transferee" vs Edward Benz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,661—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 11 mai 1889, à midi, de la propriété ci après décrite à savoir:

Un lot de terre et améliorations situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No Un, borné par les rues Levée, Chippewa, Tolédano et l'avenue Louisiana, désigné par la lettre B. sur une esquisse faite par Wm Thiel, voyer et annexée à un acte de vente passé pardevant P. E. Davis, ex-notaire dans cette paroisse, date le 16 avril 1866, le dit lot mesure trente-cinq (35) pieds, un (1) pouce et huit (8) lignes de face à la rue Levée, sur une profondeur, sur la ligne vers le lot A. de quatre-vingts (80) pieds, dix (10) pouces et cinq (5) lignes, courant deux (2) pieds et deux (2) lignes vers la rue Tolédano, en arrière du lot A, et courant parallèlement, avec la première ligne, cinquante-neuf (59) pieds, onze (11) pouces et six (6) lignes dans le fond, et une profondeur de cent vingt-huit (128) pieds, six (6) pouces et six (6) lignes vers l'avenue Louisiana, et trente six (36) pieds sur la ligne du fond.
Acquis de J. F. Leib, d'après un acte pardevant E. Davis, N. P., le 16 avril 1866.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10avril—10 17 24—mai 1 8 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété formant l'encoignure des rues Chemin du Bayou et St-Claude.

James Scullen vs Joseph Guigon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 26,525—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 4 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé au coin des rues Chemin du Bayou et St-Claude, dans l'ilet borné par ces deux rues et les rues Remparts et Quartier, dans le deuxième district de cette ville. Ledit lot ayant environ trente pieds de face à la dite rue Chemin du Bayou sur environ cent sept pieds de profondeur, et face à la rue St-Claude.
Acquis par le défendeur par achat de Jean Baptiste Guigon d'après un acte pardevant G. Duplantier, ex-notaire, le 3 mars 1887.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 avril—3 10 17 24—1 4 mai

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 16,935—Division B—Scannell et Lafaye vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable raison sociale de Scannell et Lafaye, et de John G. Scannell et John A. Lafaye, individuellement et comme membres de la dite raison sociale soit tenue et convoquée pardevant Andrew Hero Jr., notaire en cette ville, le 24me jour d'avril 1889, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer et de déterminer le temps et la manière pour liquider les affaires de la dite raison sociale insolvable, et ses membres seront disposés, pour considérer et résoudre tels termes aucune des réclamations appartenant aux dits insolvables, compromise, pour autoriser un syndic à effectuer..., et spécialement pour prendre en considération la nécessité de lever l'hypothèque légale existant en faveur des dits insolvables sur une certaine portion de propriété dans la ville de la Nouvelle-Orléans au coin des rues Chestnut et ..., etc. Les créanciers requis conformément à la loi, d'assister à la dite assemblée.
Nouvelle Orléans 20 mars 1889.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
22 mars—1f au 24 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—J. F. Hollerbach vs. ses créanciers—No 26,516—Division D—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Jacob Franz Hollerbach, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Bernard Fitche, notaire, à son bureau No 37 rue Carondelet, en cette ville, mercredi le 24me jour d'avril 1889, à 11 heures a. m., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues et que Smith Henderson Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle Orléans, 21 mars 1889.
(Signé) E. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme,
M. GUIRAUD, Député-Greffier.
22 mars—3f au 24 avril

BULLETIN FINANCIER.

Mardi, 23 avril 1889.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARINGHOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$5,237,281 00	$404,914 00
Même temps la semaine dernière	4,887,270 00	570,298 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIS — Souverains Victoria, $4 80 à 4 90; 20-marcs, $4 65 à 4 75; 20-francs, $3 80 à 3 90; doublons espagnols, $15 40 à 15 60; doublons mexicains, $15 40 à 15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70 à 4 80; 20-pesos, mexicain, $10 40 à 10 60, or mutilé américain, 90 à 95c.; or léger américain '97 à 99 c. dollars mexicains, 72 1/4 à 72 3/4; sols péruviens, 72 1/4 à 72 3/4; pesos chiliens, 72 1/4 à 72 3/4; argent mutilé américain, 80c. par oz; 5-francs, 85 à 85c.; argent anglais, par £, $4 80 à 4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80 à 4 90; billets de la Banque de France, 10 à 10 1/2; reichmarcs, billets, 23 à 24.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent est en bonne quantité, en demande et facile.

Papier exceptionnel		7
do A1		—@8
Prêts sur garanties collatérales		4@5
Time do do		—@7
Papier hypothécaire		6@8

New York—Taux de l'argent, à 2 1/2 pour cent.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2 1/2, consols 98 9/16 à 98 5/8; argent en lingots 42 3/16; U. S. 4's 131 1/4.
Paris—Rentes 87.50.

CHANGE.

REICHMARKS—Commercial 95 1/8
Le STERLING est stable.
Connaissement et de navire A1 clear .... 485 1/2 @486 1/2
Traites de banques 488 1/2
soixante jours.
Les FRANCS sont stables.
Francs de commerce 5.19 3/4
Traites de banques 5.16 3/4
soixante jours.
Le CHANGE à VUE SUR NEW YORK est stable.
Traites de commerce 50c. prime.
Traites de Banques $1 00 de prime.
Les banques tirent des chèques $1 00 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A M.

305 actions du CC Slaughterhouse Co	40
25 actions du Bank of Commerce	9
6 actions du Factors & Traders Ins Co.	12 1/4
$1,000 Louisiana 3's	40

Entre les appels de 11 a. m. et de 2 p. m.

5 actions N O Gas Light Co	99 1/4
12 actions N O Gaslight Co	99 1/4
$1,000 City 5's	98 3/4

Appel de 2 P. M.

65 actions du Waterworks Co	62
$2,000 Bons à primes	138

Sales Unlisted Securities.

Le mouvement a été comme suit aujourd'hui: Anna Howe Gold Mining Co.—140 actions; ouvert plus bas 2 3/4; fermé plus haut 2 3/4. Plata Reina—385 actions; ouvert plus bas 2 1/4; fermé plus haut 2 3/4.

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
American N'l	100	103	105
Bank of Commerce	10	8 3/4	9 1/4
Canal & Banking Co	100	...	...
Citizens	100	...	210
Germania National	100	...	...
Germania Savings	100	170	...
Hibernia National	100	162	...
Louisiana National	100	...	170
Metro. Loan & Savings	100	138	150
Mutual National	100	...	136
N O National	100	...	...
People's	50	77 1/2	79 3/4
State National	100	...	126
Union National	100	129	...
Whitney National	100	200	...
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	43	48
Factors and Traders Ins	100	12 1/4	...
Firemen's	50	...	...
Germania Ins Co	100	118	...
Hibernia Ins	100	68	69 1/2
Home Ins	100	91	...
Lafayette	50	68	...
Merchants Mutual	100	67 1/2	70
Mechanics' and Traders	100	118 3/4	...
N Orleans Ins As	50	...	...
N Orleans Ins Co	50	21	...
Sun Mutual Insurance	100	124	...
Southern Ins Co	100	93	97
Teutonia	100	...	...
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	91 3/4	92 1/2
Crescent City	100	74 3/4	75
Canal and Claiborne	40	...	...
New Orleans City	100	109 3/4	111
Orleans	50	63 3/4	64 1/2
St-Charles Street	50	66	67
Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co	100	...	...
C C Slaughterhouse	50	38	40
Imp Bonded Warehouses	100	...	...
Jeffer City Gas Light Co	100	...	...
Consumers' Ice Co	100	...	...
Louisiana Ice Man Co	50	4 1/2	6
La State Lottery Co	100	...	...
La Oil Co	100	...	...
Metairie Cimetry Ass	100	...	...
N O Gas Light Co	100	99 3/4	99 1/2
N O Waterworks Co	100	61 1/4	62 1/4
Planters Crescent Oil Co	100	...	...
Sugar Shed Co	60	...	...
Southwestern Brush Electric Light Co	100	...	...
Louisiana Electric L't Co	100	...	...
Jockey Club	100	...	...
Crescent City Brewing Co	100	...	...
Bons d'Etat.			
Louisiana 3		88 3/4	88 1/2
Louisiana 3's		39 1/2	40 1/4
Bons de ville.			
Premiums		137 1/2	138 1/2
Premium drawn number		103	105
Privilège en Premiums		...	...
Consolidated 6's		...	...
Crossman		...	...
Consolidated Extended		...	...
Crossman		111	112 1/4
Extended 6's		...	...
Railroad		...	...
Waterworks		104 1/2	111
Park		...	...
City 6 0/0 certificates		103 1/4	104 1/2
City 6 0/0 Cts for Consol Coup		104 1/2	105 1/2
City 5		98 1/2	99
City 7's od		113	...
new		...	116
gold		139 1/4	...
Bons divers.			
U S 4 0/0		129	...
Canal & Claib. St RR mort		...	...
C., St. L. & N. O. R. R. Co		...	...
Jackson RR 2d mort. coup		103	106
Jackson RR 2d mort. debt		103	106
Cotton Exchange Stock		1 0	200
Produce Exchange Stock		68	80
Stock Exchange Stock		...	...
Mechanics, Dealers, and Lumbermen's Exchange Stock		25	...
Morgan's L & T 1st gold mort		123	126 1/2
Tex. & Pacific RR 1st gold m't		90	95
St Charles Hotel Co mort		...	...
Crescent City 1st		...	...
do 2d		...	...
N O City RR Co mort		123	125 1/2
St-Charles St RR mort		110	...
N O Waterworks Co mort		...	...
La Ice Mfg Co mort. 1st mort		103	104 1/2
La Ice Mfg Co 2d mort		82	...
Levee & Cotton Press mort		...	...
La Electric L. 1st mort		...	...
Certificats et Warrants.			
State Warrants Ordin. 1884		50	...
State Warrants Ordin. 1885		40	...
do do do 1886		40	...
do do do 1887		45	50
do do do 1888		47	50
Police Cts		30	...
School Cts		30	40
City Scrip, old		90	...
new		50	...
Jan. In. Cts on State Console		31	35
Cts émis en vertu de l'acte 93 de 1880		20	...
Unpaid State Coupons No 12 (Janv. 1 1880)		13	16
Unpaid State Coupons prior to 1880		32	35
Unpaid City Coupons		...	...
Half paid Coupons		...	...
State School Warrants		35	40
Unlisted Securities.			
Anna Howe Gold Mining Co		2 1/2	2 3/4
Plata Reina		2 1/4	2 5/8
Bonhomme		25	31
Mossback		2	3
Lafayette Brewing Co		65	...
Louisiana Brewing Co		...	165
Pelican Brewing Co		40	47
Southern Brewing Co		...	...
Weckerling Brewing Co		80	90
Sugar Exchange		80	...

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Crossman à Isane. 6 New Stock.
Pour moins de $5000 et plus de $1000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui les ventes de 1,500 balles, comprenant 600 balles après 2:30 p. m. hier.
Le marché est stable.
Les cotons tachés sont de 1/8 à 3/8 plus bas que les cotons blancs.
Délivrés sur contrats, —— balles.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	8 9/16	8 1/2
Ordinary	9 1/16	9
Good Ordinary	9 9/16	9 1/2
Low Middling	10 1/16	10
Middling	10 9/16	10 1/2
Good middling	11 3/16	11 1/8
Middling Fair	11 13/16	11 3/4
Fair	12 13/16	12 3/4

FUTURS.

Calmes.
Avril 10,57 à 10,60; mai 10,56 à 10,57; juin 10,60 à 10,61; juillet 10,65 à 10,66; août 10,59 à 10,61; septembre 9,93 à 9,94; octobre 9,59 à 9,60; novembre 9,48 à 9,50; décembre 9,50 à 9,51; janvier 9,57 à 9,58; février 9,64 à 9,65; mars 9,71 à 9,72.
Les ventes comprennent 39,600 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à la Nouvelle-Orléans 10 9/16; à Galveston à 10 1/2; à Mobile à 10 1/4; à Savannah à 10 1/4; à Charleston à 10 1/4; à Wilmington à 10 7/16; à Norfolk 10 1/2; à Baltimore à 11; à New York 10 15/16; à Boston 11 à 11 1/8; à Philadelphie à 11; à Memphis 10 9/16 à Augusta 10 5/8.

MARCHE DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Ferme.
Cotes: Middling Uplands 10 15/16. Middling Gulf 11 3/16.

FUTURS.

Stables.
Avril 10,73 à 10,75; mai 10,76 à 10,77; juin 10,80 à 10,81; juillet 10,86 à 10,87; août 10,90 à 10,91; septembre 10,23 à 10,24; octobre 9,88 à 9,89, novembre 9,79 à 9,81; décembre 9,81 à 9,83; janvier 9,89 à 9,91; février 9,97 à 9,99; mars 10,05 à 10,07.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,612,731 balles; même temps l'année dernière, 1,667,033 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 5,367,151 balles; même temps l'année dernière, 5,179,533 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,317,123 balles; même temps l'année dernière, 1,305,057 balles; de tous les ports des Etats-Unis 4,231,320 balles; même temps l'année dernière, 3,937,219 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 145,572 balles; même temps l'année dernière, 190,918 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 456,032 balles; même temps, l'année dernière, 539,980 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

Jeudi

Calme. La demande est limitée.
Cotes—5d pour le Middling Américain.

FUTURS

Jeudi

Calmes et stables.

MARCHE DU HAVRE.

La demande est bonne et les prix sont fermes. Cotes—78 fr. pour le Bon Ordinaire sur place, et 73 1/2 fr. pour le Très Ordinaire (sur place)

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange

SUCRE—

Ventes 1771 barils et 174 boucauts de sucre et 582 barils de mélasse

OPEN KETTLE Fort et à la hausse.	
Choice	——@——
Strictly prime	——@6 9/16
Prime	——@6 9/16
Fully fair	6 3/4@6 1/4
Good fair	6 3/4@6 1/4
Fair	——@6 1/4
Good common	——@6 1/4
Common	——@5 3/4
Inferior	——@——
CENTRIFUGAL—Fort et à la hausse.	
Plantation granulated	——@——
Off granulated	——@——
Choice white	——@6 3/4
Off white	——@8 1/16
Gray off white	——@——
Fancy yellow clarified	——@——
Choice yellow clarified	——@8
Prime yellow	@7 13/16
Off yellow	——@——
Seconds	5 3/4@6 7/8
MELASSE—Open kettle ferme.	
Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strict prime	——@35
Good prime	31 @33
Prime	29 @30
Good fair	25 @28
Fair	25 @28
Good Common	20 @24
Common	20 @24
Inferior	——@——
CENTRIFUGAL—Fort.	
Fancy	——@——
Choice	——@——
Strictly prime	25 @26
Good prime	22 @23
Prime	22 @23
Good fair	20 @21
Fair	20 @21
Good common	18 @19
Common	18 @19
Inferior	15 @——

SIROP—Nominal

RIZ.

RIZ BRUT—Marché calme
Cotes du riz brut—$2 00 à 3 50.
RIZ ECALE—Calme.

Head	5 @5 3/4
Choice	——@——
Prime	4 3/4@5
Good	4 @4 1/2
Fair	3 @4 1/4
Ordinary	3 1/2@3 3/4
Common	2 1/2@3
No 2	2 @2 1/2

RIZ POLI—$15 00 à 16 00.
SON—$10 00 à 11 00.
Recettes — Sacs riz brut 416; barils riz écalé ——.
Ventes—Sacs riz brut 757. barils riz écalé 89.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Calme et faible
Patents $5 60 à 5 10, extra fancy $4 55 à 4 75, fancy $4 40 à 4 70 choix $4 00 à 4 25 le baril.
FARINE DE MAIS—$2 07 1/2 à 2 10.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat doux patente $5 37 1/2 à 5 50 le baril; extra fancy $4 25 à 5 10 fancy $4 62 1/2 à 4 75; choix $4 37 1/2 à 4 50. Minnesota flour, bakers $5 75 à 6 00; patente $6 50 à 6 75.
FARINE DE MAIS—$2 10.
CREAM MEAL—Choice $2 30.
GRITS—Choice $2 30.
HOMINY—$2 50 à 2 75 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 10 à 4 15.
OAT MEAL—Coarse $5 75, fin $5 65 le baril.
OAT FLAKES—$3 25.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote 46 à —— pour le blanc 45 1/2 à —— pour le mêlé et —— à —— pour le jaune.
AVOINE—No 2 de l'Ouest 34 1/2 à ——; choix 31 1/2 à 35 de Texas —— à ——.
SON—70 à 72 1/2c.
FOIN—Prime $14 00 à 15 00. Choice $15 50 à 16 00.

HORS DE LA BOURSE

Les petits lots se vendent aux prix suivants mais 2 à 4c de plus par boisseau avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à —c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS

A LA BOURSE

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont calmes.
MESS PORK—$13 50.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules 5 1/2 à 5 3/4; short clear sides 6 3/4 à ——; short rib sides 6 3/4 à 6 3/4, long clear 6 3/4 à 6 3/4.
BACON—Epaules 6 1/2 à ——; short rib sides 7 1/2 à 7 5/8; long clear sides 7 1/2 à 7 5/8, short clear sides 7 3/4 à ——.
GRAISSE—En tierçons, refined, 6 3/4 à 6 7/8.
JAMBON—10 1/2 à 11.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de 1/4 à 1/2c pour les autres articles mentionnés du porc.

HORS DE LA BOURSE

DIVERS—Jobbing—Prime mess $12 50 à 12 75; pig pork $7 00 à 7 50 le demi-baril; $12 75 à 13 00 le baril; extra prime and rump pork $12 00 à 12 25. Plain or canvassed shoulders à 7 1/2. Boston cut shoulders fancy, small, 7 1/2 à 7 3/4; picnic 7 3/4 à 8, S. C. breakfast bacon 10 1/2 à 11; choice to fancy s. c. hams 11 à 11 1/2.
BŒUF—Jobbing—Extra plate beef $9 75, plate beef à $9 25 en baril; extra plate à $5 50 en demi-baril; extra mess $7 50 à 8 00; extra mess beef à $7 75 le baril; New York Fulton Market $6 25 le demi baril.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.
CAFE — Prime 20 1/4; good 19 3/4; fair 19 1/4; ordinary 18; common 17 la livre.
THE—Extra Formosa, 85c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 80c; fair to medium 24 à 35; imperial extra choice 50c à $1 00; fine to choice 30 à 60c; hyson and young hyson, 35 à 38; gunpowders, fair to finest 30 à $1 20.
BEURRE—Western creamery—Extra 27 à 28; extra firsts 23 à 25; firsts 21 à 22; seconds — à —; Western Dairy — Extra 16 à 18; extra firsts 15 à 16; first 13 à 14; common — à —. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE — New York creams, fancy, 13 1/4; Western Cheddars full cream à 10 1/4; Young America's full cream à 11; Western Twins, full cream, fancy, à 10 1/2; Western flats, fancy full cream, à 11; Western skims, 4 à 6.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c; City Fine 95c; City Crushed 75c; Rock Salt 40c la livre; pocket Salt 1 1/2 à 5 selon la grosseur.
CHANDELLES STAR—Full weights 8 3/4 à 9 1/4 la livre.
AMIDON—2 1/4 à 3c la livre.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et 1/4 à 1/2c de plus par livre.
DU PAYS—Pommes $3 00 à 4 00; pistaches rouges du Tennessee 5 à 6c la livre; de la Virginie 5 à 8 1/2c; raisins secs de la Californie $2 50 à 2 75 la boîte; muscatelle $2 50; pacanes de la Louisiane 9 1/2 à 25c la livre, du Texas 6 à 10c; fraises 5 à 9c la pinte.
ETRANGERS — Oranges impériales $3 00 à 3 50; 200s $2 25 à 3 00; Citrons de Messine $3 00 à 3 50. Citrons de Palerme $3 00 à 3 00; Raisins de Malaga London Layers par boîte $3 75; par demi-boîte —— ; par quart de boîte —— ; raisins de Malaga en barils à $4 00 à $6 00; Bananes 75c à $1 00 le régime; Figues bananes $1 00 à 1 75 le régime; Dates 5 1/4c la livre; Dates persanes 6 1/2c la livre en boîte; Fard dates 9c. Currents 7 à 8c la livre; Figues sèches layers 15 à 18c la livre; Pruneaux 7c la livre; Citron 22 1/2c la livre; Amandes Tarragona 17c la livre; Noix du Brésil 10c la livre; Filberts 11c; Noix de Naples 16c; marrons italiens 12 1/2c; Noix de coco $25 00 le 1000, 3c pièce en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton ici $12 00 à 13 00; tourteaux —— per long ton shipside; farine de graine de coton, ville et campagne, jobbing au dépôt, à $19 50 per short ton; pour l'exportation —— bid. Huile de coton crue —— à —— 40c. le gallon; huile raffinée —— à ——.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent — à 25c de plus par baril et 1/4 à 1/2c par livre en lots.)
POMMES DE TERRE — Western 90c à $1 00 le baril; de la Louisiane $3 50 à 4 00.
PATATES DOUCES—$1 35 à 1 50 le baril.
OIGNONS—De la Louisiane $2 00 le baril.
AIL—De la Louisiane 10 à 35c le string.
CHOUX—De la Louisiane $1 50 la crate.
CHOUCROUTE—$3 00.
HARICOTS — Choice Northern 3 1/4; Red kidney choice — à —; New-York red kidneys à 4 1/2; western white kidney à 4 1/4c; pois verts 2 1/4.
COW PEAS—Clays $3 00; mixed $2 35 à 2 60; whippoorwills $1 75.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1/2 à 1 1/2c de plus par douzaine d'œufs.—Grosses volailles de l'Ouest $4 25 à 4 50 la douzaine; poulets $3 00 à 3 50; canards $3 00 à 3 50; oies $4 00 à 4 50; dindes $15 00 à 18 00. Les grosses volailles de la Louisiane $3 25 à 3 50 poulets $2 00 à 2 50; canards $2 00 à 2 50; oies $3 50 à 4 00; dindes $10 00 à 12 00.
ŒUFS—Œufs de l'Ouest 10 1/2 à —c; ceux de la Louisiane 10 1/2 à —c.
SUIF—4 1/4c la livre pour celui de la ville; 4 celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 19 1/2 à 20c la livre.
MIEL—Strained 40 à 60c le gallon.
LAINE— Burry 10 à 15c la livre; Louisiana clear 19 à 20; clear lake 21 à 22c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 5c; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3 1/2c; kips, 14 à 30 livres, 5c; peaux de veau 35c pièce.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 3 1/2 à 4; dry flint 7, dry salted 5 1/2c la livre.
PELLETERIE—Otter $1 00 à 8 00; castor $1 00 à 4 00 pièce; loutre 10 à 45c. pièce; racoons 10 à 60 c.
PEAUX—Chevreuil à 25c la livre; mouton 10 à 50c pièce; chèvre 10 à 30c.
MOUSSE — Mêlée 2 à 2 1/2c la livre; grise 1 à 1 1/4; noire 2 3/4 à 3 1/4c.
PLUMES—Plumes d'oies de première qualité 40c la livre; common 20c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 5c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Bagic kinds lugs 3 à 5; Leaf 5 1/2 à 11c.; Cutting and Burley sorts 5 à 9; Leaf 10 à 20.
TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Fine plug 80c à $1 05; fine medium 53 à 68c; Bright quarters and common 11-inch 4's et 5's, 23 à 35c. Bright navy, 25 à 45c; fancy natural leaf 50 à 80c; fine-cut chewing 30 à 65c; granulated smoking 25 à 70.
NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à —c de plus par baril. Pitch, $1 50 à ——; goudron $2 25 à —— le baril; $2 00 à —— le demi baril. Résine—D E F $1 12 1/2; G $1 27; H $1 30; I $1 40; K $1 60; M $1 60, N $1 90; W G, — à —; W W — à —. Essence de térébenthine 42; jobbing 3 à 4c de plus le gallon.
TOILE D'EMBALLAGE—Jute bagging—Petits lots—Bagging, 1 3/4 livre 9 1/2 à 9 3/4c la yarde; 2 livres 10 1/4 à 10 1/2; 2 1/4 livres 11 1/4 à 11 3/4c; baling twine 9 1/2 à 10c la livre.
COTTON BAGGING — Lane Mills — 12 1/2c per yard.
COTTON TIES—$1 05 à 1 07 1/2 le paquet.

CHARBON

PITTSBURG—Famille 50c le baril; $5 00 le boucaut; Anthracite $9 50 à 10 00 le ton; bateaux 35c; steamers $4 50 la tonne, en gros 26 à 28c le baril.
ALABAMA—Splint pour familles 50c; Corona pour familles 50c.; Montevallo 65c. le baril pour familles; Helena pour familles 65c.; steam coal sur chars $3 50 le ton.

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon	2 30@	2 35
BRANDIES—Du pays, le gallon	1 50@	3 50
Pêche—vieux, le gallon	2 25@	3 50
Pomme	2 25@	3 50
COGNAC—Importé—1862, le gallon	...@	4 80
1875	...@	5 50
1873	...@	5 75
1870	...@	6 50
1865	...@	7 40
1860	...@	8 00
1848	...@	12 00
Card Dupuy & Co's Cognac 1882	...@	5 50
1878	...@	7 00
1864	...@	9 00
1848	...@	12 25
Hugues Imbourbe & Co, Cognac 1875	...@	4 50
1870	...@	5 50
1849	...@	9 00
WHISKY—Rectifié de la Louisiane 90 0/0 de preuve, par gallon	1 05@	1 15
Ouest	1 10@	1 15
Bourbon	1 40@	3 52
Seigle	1 50@	3 50
Ecosse importé	4 00@	4 25
Irlande, importé	4 00@	4 25
Duffy's malt whisky, par caisse	...@	9 00
par gallon	...@	3 00
GENIEVRE—De pays de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@	1 50
Hollande, par gallon	2 75@	2 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom	2 75@	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 50@	9 00
Holland, par caisse	7 25@	7 50
VINS ROUGES—California Claret, le gallon	35@	45
Zinfandel No 1, le gallon	55@	75
Clarets importés — Ordinaire par barrique	55 00@	60 00
Clarets de famille par barriq.	65 00@	75 00
Clarets fins la barrique	90 00@	175 00
Médoc, la caisse	...@	6 00
St-Julien, la caisse	...@	6 50
Margaux, la caisse	...@	7 00
Pontet Canet, la caisse	...@	10 00
Larose, la caisse	...@	14 00
Léoville, la caisse	...@	14 00
Château Lafitte, la caisse	...@	28 00
Ordinaire, la caisse	3 00@	3 50
Chateau Dillon, par barrique	125 00@	...
Blanquefort, par barrique	105 00@	...
Château Dillon, par caisse	...@	7 50
VINS BLANCS—California, la barrique	55@	75
Importé de famille, la barrique	65 00@	80 00
Importé fin, la barrique	90 00@	175 00
Graves, la caisse	...@	6 00
Sauternes, la caisse	...@	6 50
Haut Sauternes la caisse	...@	10 00
Latour Blanche, la caisse	...@	18 00
Château Yquem, la caisse	20 00@	99 00
Ordinaire la caisse	3 25@	3 50
Muscat, la caisse	4 25@	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Madère, genuine fine, le gal.	3 50@	5 00
Madère, la caisse	12 00@	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Sherry Genuine Xerès, le gallon	1 50@	5 00
Sherry, la caisse	6 00@	25 00
Très Vieux porto, la caisse	6 00@	25 00
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, q'ts, par doux	...@	29 50
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay	...@	24 75
Extra Dry	...@	28 50
Delmonico & Co.'s extra dry, qts	...@	28 00
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	...@	26 00
D. B. Pol & Co.'s qts	...@	25 00
Perrier-Jouet—Cremant Royal quarts	...@	28 50
Perrier-Jouet—Special, quarts. Pints $2 de plus par caisse.	...@	29 50
Moet & Chandon, white seal, qts	...@	29 00

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH, PER 1,000 FEET.

Sawn Tim No 1	$16 00	Plank No 1	$13 00
No 2	10 00	No 2	11 00
No 3	10 00	No 3	9 00
Scantling No 1	13 00	Flooring No 1	16 00
No 2	10 00	No 2	13 00
No 3	7 00	No 3	10 00
Ceiling No 1	15 00	Weath Bds No 1	13 00
No 2	10 00	No 2	10 00
No 3	7 00		
Boards, No 1	12 50	Boards No 3	9 00
No 2	10 00	No 4	8 00

YELLOW PINE—DRESSED.

Flooring No 1	25 00	Ceiling, No 1	20 00
No 2	16 00	No 2	14 00
No 3	12 00	No 3	10 00
Weath Bds No 1	13 50	Boards, No 1	22 50
No 2	10 50	No 2	16 00
Boards No 3		No 4	9 00

CYPRESS—ROUGH.

Boards, No 1	25 00	Boards, No 2	30 00
No 3	25 00	No 4	18 00
No 5	10@15	No 6	10 00
Dr'ed Bds No 1	30@40	Dr'ed Bds No 2	21 50
No 3	29 00	No 4	17@25
No 5	15 00	No 6	17@25

WHARF TIMBER.

No 1	12	No 2	10 cts
No 3	8 1/2 cts		

Mahogany timber	5 00@ 7 50
Cedar timber	5 00@ 7 50
Walnut lumber—Il n'y en a pas sur le marché.	
Oak lumber	35 00@40 00
Shingles	3 25@ 3 85
Laths, par 1000	75@ 1 85
Alabama lime	95@1 25
Cement domestic	1 75@2 00
Cement, imported	2 75@3 00
Slate	5 75@7 00
BRICK—Lake and I. O. K. R.	8 00@9 00
Paving	9 00@10.50
Ordinary	7 00@ 8 50
Sand	20@ 25
Shells, small	@ 40
Shells, large	1 25@1 50
Plaster, calcined	1 70@2 00

QUINCAILLERIE.

AXES—Hunt's	$6 50 @ 7 50
Double bit	@15 00
AXLE GREASE—Frazer's kegs.	4 1/2@ 5 1/4
Boxes, gross	10 00 @10 50
BELLOWS—Blacksmith, 28 to 42 in.	@22 00
BRASS—Sheet par livre	@ 25
COTTON SCRAPERS	2 40 @ 3 00
CHAINS—Trace	30 @ 75
Ox	5 @ 7
COPPER—Roofing par livre	@ 28
Brazier's sheets, 12 livres et au-dessus	@ 25
HOES—H. B. No 0 to 6	2 50 @ 5 50
A. B. No 00 to 3	2 25 @ 6 00
Lyndon's bright crown 00000 to 3	4 00 @ 8 00
ROTARY HOES—Mallon's	125 00@
Avery's	@76 00
Stubble diggers	@75 00
HOLLOW WARE—Skillets	9 @
Anvils	@ 10 1/4
IRON—Flat, 1 1/2 to 4 inches by 1/4 to 1	2 @ 2 1/2
Round, 1 to 1 7/8 inches	2 @ 2 1/4
Painted	4 1/2@ 5
Bands—Light, 3 to 6x1/4	2 65 @ 3 00
Heavy, 3 1/2 to 6x1/2 inches	2 45 @ 3 00
Hoops—1 to 2 inches	3 @ 3 1/4
Sheet—No 10 to 14 G	2 10 @
Galvanized, No 28 G	6 00 @ 9 50
LEAD—Pig, par livre	4 1/4@
Sheet, par livre	@
STEEL NAILS—12@40d basis	@ 2 10
OAKUM—Navy	@ 7 1/2
United States Navy	@ 9 00
Best	@10 00
BLOWS—Avery, cast, Nos 1/2 to 1	2 70 @ 3 75
Avery, steel	4 50 @20 00
Avery, double shovels, wood-en beams, net	@ 2 25
Avery, double shovels, iron beams, net	@ 2 25
Magnolia sweeps, all sizes net	2 00 @ 2 50
Double plows, Allemon's, No 1/2 to 2, each	25 00 @30 00
PLOW STEEL—5 to 12 1/4 to 2/3	4 1/4 @ 4 1/2
ROPE—Sisal, 1/4 in. and larger, basis	13 @
Manila	15 @
Cotton, 5-16 et 1/2	13 1/2@ 14
SPADES—Ames'	10 50 @12 00
Rowlands'	6 00 @ 7 00
SHOVELS—Ames'	9 50 @11 00
Rowlands'	6 00 @ 7 00
SWEEP IRON—1 to 12 1/4 to 5/16	3 1/2@ 4
TIN—Roofing, 1x20x28 inches.	@12 00
I. C., do	@ 9 25
1x14x20	@ 7 00
I. C., 1x14x20	@ 5 50
Block, par livre	26@ 27
VISES—Peter Wright's	@16 00
WIRE—Barbed fence, galvanized	@ 3 1/4
ZINC—Sheet par livre	7 @ 7 1/2
SHOT—Drop	@ 1 10
Buck, 25 liv. bags	@ 1 35
POWDER—25 liv. kegs	@ 5 00

CHEVAUX ET MULETS

Chevaux communs	$ 80@125
Bons chevaux de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	250@400
Mulets pour habitations sucrières	175@200
Mulets, qualité moyenne	140@175
Mulets pour coton	110@140
Mulets communs	40@ 75
Bons mulets de ville	$200@250

MARCHE AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—	
Nourris aux grains	3 @ 3 1/4
par liv. grosse, grass	2 1/2@ 3
fair to common	1 1/2@ 3
MISSISSIPPI, ALABAMA, &C GRASS	
CATTLE—1re qualité, par tête	@
2me qualité, par tête	$10 00@15 00
Vaches communes et vieilles	7 00@10 00
VEAUX—1re qualité, par tête	7 00@10 00
2me qualité, par tête	4 00@ 6 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête	9 00@12 00
2me qualité, par tête	5 30@ 9 00
PORCS—Good fat Western, par liv. gross	4 1/2@ 5
Fair Ouachita par liv. gross	4 @ 4 1/2
MOUTONS—Choice, par tête	$2 50@ 3 50
Fair, par tête	1 50@ 2 00
VACHES LAITIERES—1re qualité, par tête	30 00@40 00
2me qualité, par tête	20 00@30 00

ANNONCES JUDICIAIRES.

No. 26,713.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS—Division E.

Interdiction de Livia H. Bryant.

ATTENDU que Oliver P. Bryant, d'Indépendance, comté de Jackson, Etat du Missouri, a été reconnu par cette Cour comme le gardien de la personne et des biens de Livia H. Bryant, frappée d'interdiction, et a demandé l'autorisation de prendre possession et d'enlever de l'Etat de la Louisiane les biens de ladite Livia H. Bryant, interdite.
Avis est donné à qui de droit, de faire savoir dans les trente jours qui suivront la première publication de ces lignes s'il est une raison pour que le gardien susnommé ne prenne pas en sa possession et ne fasse pas enlever de l'Etat à sa discrétion, les biens de ladite Livia H. Bryant.
Par ordre de la Cour
HUGUES J. LAVERGNE, Sous-Greffier.
19 avril—19 26—mai 3 10 1[illegible]

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Isam Boo's vs. Walter Freeman.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No. 15 571—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, MERCREDI, 1er mai 1889 à 11 heures a m aux écuries de W. B. Leonard rue Baronne, entre les rues Gravier et Union de la propriété ci après décrite à savoir
Deux (2) chevaux, deux (2) jeux de harnais, une (1) voiture à quatre roues.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
20avril—20 25—1mai

A. Rochereau & C. T. Dugazon vs S. L. Barriett individuellement et comme président Barriett Electric Co.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No 12 053—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Chs. H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je vendrai à l'enchère publique, en face de mon entrepôt No 95 rue Royale entre les rues Conti et St-Louis, dans le Second District de cette ville, le SAMEDI 27 avril 1889 à 11 heures A. M., la propriété décrite ci après, à savoir
20 appareils électriques de médecin et 17 bottes à pendules.
Conditions—Comptant, sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
16 avril—16.23.27

FEUILLETON.

No 47 Commencé le 1er mars

ROSE MIGNON,

PAR A. DALSÈME.

XXXVI

MYSTÈRE AFFREUX.

[Suite.]

Jamais parallèle n'eût évalué leurs contrastes et leurs ressemblances, mieux qu'en cette minute où la vaillante s'appliquait à raffermir la faible.

Roger retrouvait sa mère telle qu'elle était toujours, infatigable en son intrépide bonté. Il retrouvait chez la marquise l'éplorée que la nuit du quinze juin lui avait permis d'entrevoir au pavillon de l'Intendant.

Des analogies, pourtant, rapprochaient l'aînée de la cadette. Elles étaient sœurs surtout par la résignation.

Elles avaient cheminées à travers des voies bien différentes, la mondaine transportée vers les sommets, l'exilée retenue dans les ornières. Mais l'une avait arrosé de ses larmes chaque pierre de la route triomphale, l'autre avait gardé son énergie au niveau des plus âpres revers. Et entre la grande dame oisive, enviée, mais opprimée par un despote, meurtrie dans toutes ses affections, et la prolétaire sans époux, asservie au labeur du pain quotidien, mais auguste en son indépendante et radieuse maternité, la moins à plaindre, c'était encore la plus humble.

Claire cependant, réconfortée par Gervaise, renaissait à la raison.

Elle était venue renouer le fil rompu la veille, récupérer son dû de tendresses, combler les lacunes, forcées du récent putréfaction.

Ce fût, avec l'ouvrière et son fils, une de ces longues, intimes, débordantes causeries où le passé efface, annihile pour quelques heures le présent; un colloque ralenti seulement par les absences de Gervaise allant, à de fréquents intervalles, s'assurer que l'alitée n'avait besoin de rien.

Le présent momentanément évincé devait, toutefois, reprendre tôt ses prérogatives.

Au milieu d'une phrase, Gervaise, l'ouïe aux aguets, dit:

—Quelqu'un monte.

Au dehors, en effet, un pas heurtait les marches, un frottement raboteux de semelles ferrées.

—Quelqu'un! répéta la marquise suspectant tout à coup un estafier, un suppôt de son mari.

Elle se levait, cherchant une issue par où battre en retraite.

Machinalement, sa sœur et son neveu l'imitaient, devenus timorés à cause d'elle et pour elle, appréhendant qu'on ne la surprît chez eux, en une situation où tout était embûche et péril.

Les chaussures à gros clous faisaient halte sur le carré.

—Vite! Cache-toi! souffla Gervaise à Claire.

Celle-ci courait droit à la chambre de Rose.

Gervaise la rejoignit, la saisit par un pan de sa robe de deuil,

—Non, fit-elle apeurée, non, Claire, pas par là....

Et la poussant dans la chambre de Roger:

—Entre ici!...

Précaution excessive, d'ailleurs; la mère et le fils en convainquirent à l'aspect de l'arrivant.

C'était Osias Boirot.

—Fâché de vous déranger, dit-il; mais je suis comme maintenant; je ne connais que la consigne. Il m'invite, de Rouen, par missive reçue ce matin, à lui expédier son attirail de pêche. Dame! une semaine en panne, c'est tout juste récréatif. Par la même occasion, il voudrait un lot de mouches, si c'était un effet de votre obligeance, mon commandant.

—Des mouches? fit l'ouvrière.

—Oui, maman, des mouches artificielles, dit Roger, la jnerne et le dard ne mordent qu'à celles de ma fabrication, à ce que Pierre prétend.

Il alla tirer de son coin une boîte garnie d'hameçons, de brins de soie, de plumes de coq, de perdrix, de canard, aux barbes noires, grises, verdâtres; et il se mit à ouvrer ces matériaux selon la formule du parfait pêcheur, pendant que Boirot, expansif, s'intéressait à l'état de Mlle Louisette ou exaltait les vertus d'Aubanel.

Quand Roger eut aligné sur la table une demi-douzaine de diptères aux antennes ténues, aux ailes transparentes, il fit remarquer que, pour commencer, tout au moins, l'assortiment suffisait.

—Si Pierre en souhaite davantage, je suis à sa disposition.

—Il vous l'écrira, dit Osias. Maintenant, au revoir; je file en estafette chez Mme de Mondauphin....

—Hein? fit Gervaise avec un soubresaut.

—Oui; encore un message de mon lieutenant.

—Pour la marquise?

—Pour la marquise.

—Vous ne la trouverez pas rue de Babylone, dit Roger.

—Bah! fit le laitier, parce que?....

Le capitaine et sa mère se consultaient d'un clignement de paupières. Ce fut elle qui reprit;

—Monsieur Boirot, votre discrétion est à toute épreuve, pas vrai?

—Comme mon amitié et mon dévouement, madame Gervaise.

—Eh bien! je vais vous confier un secret que personne, hormis Aubanel, ne recueillerait de ma bouche; un secret dont la divulgation entraînerait d'irréparables malheurs.

—Parlez, madame Gervaise, parlez sans crainte.

—Mme de Mondauphin est ici.

—Chez vous!

En guise de réplique, l'ouvrière alla ouvrir la porte de la chambre de son fils et appela:

—Claire!

Mais aussitôt elle recula, prise d'effarement.

Une sorte de râle lui répondait, un son caverneux qui n'avait presque rien d'humain, tandis que vers le seuil s'avançait la marquise; non plus la rassérénée de tout à l'heure, mais une femme aux traits décomposés, aux yeux égarés, au teint livide.

Nerveusement, ses dix doigts pétrissaient un escarpin en peau de chevreau à chou de taffetas, recroquevillé, délavé, rabougri; et elle l'élevait comme un trophée, elle l'appuyait contre ses lèvres, elle le pressait sur son cœur.

—Claire! redit Gervaise, se précipitant en avant, d'un prompt coup d'œil comprenant tout.

Un signe impérieux la relégua à distance: Claire de Mondauphin défendait le trésor découvert par elle, par elle conquis.

—Arrière! prononçait elle d'une voix creuse; je ne me trompe plus! Je sais que Rose vit.... J'en étais sûre, va! sûre comme de mon existence à moi; comme de la lumière qui nous éclaire tous!... Qui oserait encore me traiter d'hallucinée, dorénavant?... J'ai une preuve... Le ciel s'en est mêlé...; Je ne suis entrée là que parce qu'il l'a voulu,... Quelque chose attirait mes regards: un objet, sur une étagère, pêle-mêle avec d'autres objets, dissimulé, enfoui sous eux...,

D'un geste inspiré, elle brandissait l'escarpin racorni. Elle le baisa dévotement. Et sur la lividité de sa face un sourire mystique répandit une soudaine irradiation.

L'ouvrière joignait les mains.

—Claire.... ma sœur, je t'en conjure....

Roger, atterré, contemplait d'un œil atone le soulier retiré du petit pied glacé de Rose la nuit du sauvetage.

Depuis, à l'insu de sa mère, il l'avait dérobé; et il le conservait....

Il le conservait par une superstition d'amoureux, comme le prince du conte de la pantoufle de Cendrillon;—une Cendrillon à jamais perdue, pour le fils de Gervaise, et dont cet ex-voto devait être tout ce que garderait d'elle sa pieuse adoration.

Osias considérait tour à tour chacun des personnages de la saisissante scène; en des circonstances moins critiques, son air d'hébétude eût excité la verve gouailleuse d'un caricaturiste; du fond de l'ahurissement où il était plongé.

—Sa sœur! marmottait-il, dégageant parmi le tas des surprises celle qui l'avait frappé le plus.

La mère extasiée de Rose, cependant, en l'enivrement d'une vision surnaturelle, reprenait:

—Ma fille vit! ne me démentez pas!.. Comment, par quel prodige vit-elle? Qu'importent ces étrangetés qui dépassent mon entendement!.... Elle est vivante, tous mes sens me l'attestent, toutes mes exaspérations me le crient; et je revoux mon bien, et je le reprendrai!.... Rose! Rose! où es-tu!.... Rose, entends-moi! c'est ta mère.... ta mère qui implore.... Seigneur! ayez pitié.... Puisque vous n'avez pas rappelé à vous mon enfant, rendez-la moi, rendez-moi à elle, Seigneur clément et magnanime, Seigneur équitable et puissant!

Elle rôdait par l'atelier, d'une allure de louve qui flaire ses petits arrachés à la tanière, pantelante, les flancs oppressés, hérissée, effrayante à voir.

—Claire, reviens à toi! dit Gervaise, cette fois se postant en face d'elle, résolument.

Mais la marquise s'élançait vers la pièce dont on lui avait avec obstination prohibé l'accès.

—Rose! criait-elle.... Ah! vous me mentez, vous me la cachez! Rose est ici, Rose m'entend!

A travers la porte close, une plainte désolée, un sourd hululement perça, lugubre réplique à ces litanies éperdues.

Gervaise bondit, et, suppliant:

—Ma sœur, ma sœur, tais-toi! Celle qui t'entend, c'est Louisette.... Tes véhémences vont l'achever!

Claire chancela.

—L'achever!.... Moi! bégaya-t-elle. Oh! je me fais horreur à moi-même!.... Où allais-je?.... Une, irrésistible impulsion m'emportait....'

Dans un égarement pathétique, elle saisit, étreignit ses tempes, criant:

—Est-ce donc la démence! la démence qui s'enfonce là!...

Elle s'effondra sur une chaise, tout d'une masse, incrédule encore, en dépit des dénégations.

—Rose.... Mon enfant...., Oh! ceci vient d'elle, malgré tout!

Et elle caressait, elle dorlotait le petit soulier, comme eût fait à sa poupée une fillette; elle le baignait de ses pleurs, elle l'enveloppait de ses embrassements.

Roger, avec douceur, le lui ôta des mains.

—Pourquoi m'en avoir dépouillé? disait-il mélancoliquement. C'est une relique d'amour,.... le souvenir précieux d'une jeune fille belle et pure comme fut Rose,.... d'une jeune fille que j'aime sans espoir.

Sans espoir! répéta Mme de Mondauphin comme si cette parole fût la seule qui, dans l'inextricable chaos de son cœur, éveillât encore un écho.

— Claire, dit Gervaise, tu te tues avec tes doutes toujours renaissants. Lorsqu'ils te reprendront, rappelle-toi la tombe où si souvent la prière t'a consolée.

Boirot s'avança.

—La sépulture de la pauvre demoiselle que j'ai vue périr et que j'ai revue morte, dit-il. Hélas! madame la marquise, le passé est passé. J'ai à vous parler du présent.

Il se pencha à l'oreille de Mme de Mondauphin:

—C'est de la part du lieutenant Aubanel, à propos de M. Cornebize.

A ce dernier nom, Claire se redressa, chassant devant elle le brouillard qui obscurcissait sa pensée, ramenée par un ricochet brutal des chimères d'un autre monde aux réalités de celui-ci.

—Cornebize, fit-elle, interrogeant du regard, du geste, autant que de la voix.

—Oui; M. Aubanel a craint de vous écrire, car il ignore si sa première lettre n'a pas été interceptée. Il vous fait donner avis de prendre garde au sacripant, étant fixé sur son compte depuis qu'il l'a embarqué à Paris et relâché à Rouen, travesti en matelot.

Claire de Mondauphin vibra comme sous un choc électrique.

—L'homme de la gare, chuchota-t-elle, l'immonde calomniateur, c'était lui!

Elle fonça sur la sortie avec la rapidité d'une flèche.

—A bientôt, Gervaise, Roger...... Un devoir me réclame.... Venez, monsieur Boirot!

Laissant bouche bée son neveu et sa sœur, elle disparut, suivie par Osias aussi interdit qu'eux.

Où le conduisait-elle?

Dehors, le laitier se hasarda à le demander.

—Chez le procureur de la République, répondit la marquise d'un ton bref.

Mais, à cent mètres plus loin, elle s'arrêta, murmurant:

—Oh! misère! Je ne peux pas!.... Non!.... Pas plus le père de Roger que le père de Théobald!.... Je ne peux pas.... Je ne peux pas le dénoncer!

Elle était comme dégrisée, tout d'un coup.

Pendant quelques secondes, elle resta indécise.

Puis, elle repartit, changeant de direction, plantant là, sans paraître y songer davantage, Osias Boirot et ses avertissements.

XXXVII

L'ÉTOILE DES DÉLASSEMENTS.

L'entrée en fonction d'un troisième clerc de notaire est infiniment moins solennelle que le sacre d'un empereur ou que l'installation d'un gouverneur de province. Le néophyte accroche son chapeau à une patère d'antichambre, reçoit dans le cabinet du patron une investiture sans apparat, et prend place à un pupitre de l'étude, où son premier exercice consiste à accepter docilement les ordres du maître-clerc,—du "principal," pour dire comme les gens du métier.

Ainsi avait procédé Fulgence Lauriel à l'issue de son aventureuse ambassade auprès de Mlle Pascaline.

Nous n'oserions prétendre que le trouble emporté de la scabreuse entrevue ne mêlât point quelques rêvasseries au rigide terre-à-terre de cette séance d'inauguration.

Mais Fulgence n'avait pas l'humeur inconsistante d'un songe-creux.

C'était un esprit positif, une conscience droite.

Et si, après le travail de sa première journée, le Picard se gratifia de la distraction d'une soirée au théâtre, c'est qu'il avait vis-à-vis de la créatrice de Dodelinette l'obligation d'utiliser le billet de faveur par elle octroyé.

Il était une autre promesse à laquelle se devait le gars de Rumaisnil: celle de dire le lendemain matin ses impressions à la fauvette des Délassements; — et cette promesse-ci lui semblait de nature plus délicate.

Mais il était convenu qu'on causerait de Nathalie Verlaine.

Fulgence n'avait qu'une parole, d'ailleurs.

Il alla donc causer de Nathalie.

Du moins, se donnait-il en toute bonne foi cette louable raison.

En réalité, il était sorti fasciné de la cinquante-septième représentation de l'opérette à la mode.

Vingt fois, les regards de la chanteuse s'étaient tournés vers le fauteuil d'orchestre où il était assis.

Dans la vaste salle presque comble, alors, il avait semblé à Fulgence qu'il était spectateur unique et que Dodelinette cadençait pour lui seul ses mélodieux flonflons.

Il avait quitté le théâtre avec l'échevèlement des brindisis, les fioritures des ariettes, le gargouillement des roulades se dévidant sous son crâne comme entre les cylindres d'un orgue de Barbarie.

Fulgence se croyait empaumé par l'œuvre, rien que par l'œuvre. Elle lui vallait son enthousiasme pour l'interprète.

Pascaline était trop experte pour s'y méprendre, trop adroite, aussi, pour le détromper.

Elle avait demandé au jeune Lauriel de lui consacrer, avant son bureau, quelques minutes.

Elle se contenta de ces minutes, très strictement.

C'était le plus sûr moyen d'obtenir qu'il revînt.

Et il revint, comme on le devine. Il revint dès le lendemain. Il revint les matins qui suivirent.

Conservant à sa fiancée le même amour, il ne se tenait en aucune manière pour infidèle. "Il n'y a qu'un saut de l'avenue de l'Opéra à la rue de Rivoli," avait fait remarquer la fausse Renée Margal sans souligner le moins du monde l'ironie de son jeu de mots peut-être involontaire.

L'étude de maître Blanchard et le boudoir de Pascaline, en effet, n'étaient que trop voisins.

Fulgence obéissait à la loi des attractions. Chaque jour il faisait un pas en avant dans l'intimité de l'artiste dont tant de plus huppés que lui enviaient les bonnes grâces, réduits à admirer de loin son talent. A présent, elle l'appelait "mon cher Lauriel"; et chacune de ces audiences qu'elle lui accordait si flatteusement durait davantage leur intimité.

Seulement, les quelques minutes de l'origine s'étaient enflées en des quarts d'heure, et les quarts d'heure, à leur tour, par leur ampleur croissante, menaçaient singulièrement les sains principes de la ponctualité bureaucratique.

Lauriel rattrapait bien le temps perdu en abattant des monceaux de besogne; mais il donnait, autour de lui, le mauvais exemple.

Fâcheuse condition, en somme, pour un commençant.

Ses capacités, son intelligence étaient prisées à leur valeur par maître Blanchard.

Ce dernier, pourtant, avait le devoir de censurer, sinon de sévir.

Il s'en abstenait par un scrupule d'excessive déférence envers son prédécesseur, craignant de désobliger maître Froidefond en gourmandant le fautif.

Mais il estima avoir déployé assez de longanimité, un matin que le retard du troisième clerc s'était prolongé outre mesure.

Le notaire interrogea.

Il était de ces clairvoyants qui pratiquent volontiers l'adage: Cherchez la femme.

Il questionnait d'ailleurs fort paternellement.

Sa mansuétude toucha Fulgence.

Fulgence, au surplus, ne savait pas mentir.

A continuer.

PEERLESS DYES Les meilleurs.